

» SUAP-FM-20

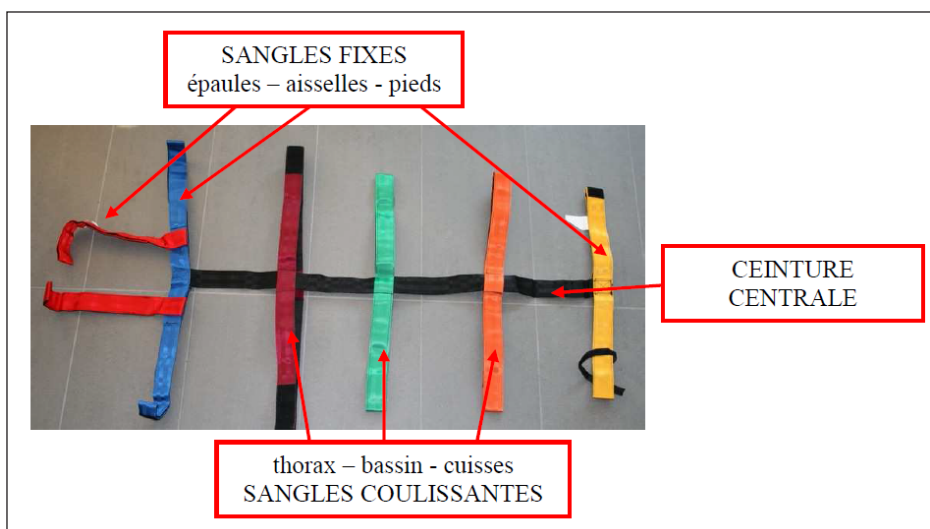
Sangle araignée



Définition / Description

La sangle araignée solidarise la victime au plan dur, au niveau de la partie supérieure du tronc, du bassin et des membres inférieurs.

Elle peut être associée à un rembourrage entre les membres inférieurs pour en limiter les mouvements.



Indications

La sangle araignée, associée au plan dur et à l'immobilisateur de tête, est utilisée en l'absence de MID pour assurer l'immobilisation complète d'une victime chez qui l'on suspecte un traumatisme de la colonne vertébrale, avant de la brancarder.



Risques et contraintes

La sangle n'est mise en place que sur une victime allongée sur un plan dur.
Un serrage excessif de la sangle thoracique risque d'entraver la respiration.
Pour une victime présentant un traumatisme du thorax, la sangle thoracique ne doit pas être serrée.

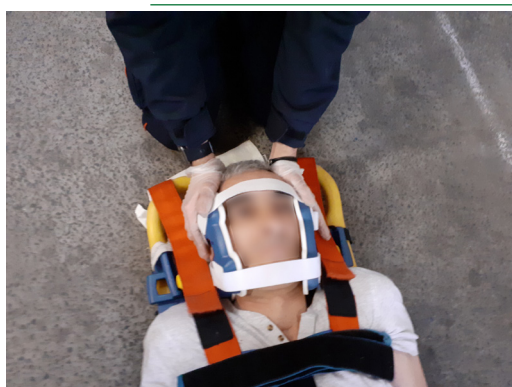


Equipier 1

- Continuer à assurer le maintien de la tête durant toute la manœuvre.

Equipier 2 et 3

- Se placer de part et d'autre de la victime.
- Disposer la sangle araignée déployée sur la victime, scratchs ouverts, positionner la bande centrale sur l'axe longitudinal de la victime, placer la sangle des aisselles, la sangle des pieds au niveau des chevilles, puis les sangles coulissantes au niveau du bas du thorax, du bassin et des cuisses.



Equipier 2 et 3

- Fixer les sangles d'épaules en les passant dans les poignées de portage les plus proches afin d'englober l'articulation. Les sangles des épaules viennent ensuite être fixées sur la sangle des aisselles.



Equipier 2 et 3

- Exercer une pression modérée sur la ceinture centrale vers les pieds de la victime (en veillant au centrage de celle-ci), puis fixer les sangles de pieds au niveau des chevilles en séparant les jambes avec un drap par exemple.



Equipier 2 et 3

- Fixer les sangles du thorax sans entraver la respiration(1), puis successivement les sangles du bassin(2) et des cuisses(3).



Equipier 2 et 3

- Contrôler et réajuster, si nécessaire, la fixation des sangles.
- Une fois la sangle posée, le maintien de tête peut être relâché.

Cas particuliers :

- Victime présentant un traumatisme du thorax : ne pas serrer la sangle thoracique pour ne pas limiter la respiration de la victime.
- Victime présentant une suspicion de fracture du fémur : ne pas fixer la sangle de cuisse correspondante.
- Victime de petite taille ou enfant : la sangle prévue pour les cuisses devient sangle des pieds, pas de changement pour les autres.
- Victime en position debout avec une suspicion de traumatisme du rachis : la mise en place de la sangle araignée se fait après avoir allongé la victime au moyen du plan dur.



—Entretien / Maintenance—

- Désinfecter selon le protocole de désinfection en vigueur au SDIS 42.
- Vérifier, de manière journalière, le bon état de la sangle araignée.



—Points clés—

- La victime ne peut glisser ni vers le haut, ni vers le bas, ni sur le côté.
- Les sangles ne gênent pas la respiration de la victime.
- La sangle centrale doit être tendue dans l'axe du corps.



—Critères d'efficacité—

- L'axe « tête-cou-tronc » est maintenu.
- Le corps de la victime est correctement solidarisé au plan dur.